

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 84 (2022)

Artikel: Hommage : Marie-Thérèse Torche-Julmy, solaire et hors-norme
Autor: Cassina, Gaëtan / Lauper, Aloys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HOMMAGE

Marie-Thérèse Torche-Julmy, solaire et hors-norme.

PAR GAËTAN CASSINA ET ALOYS LAUPER

Elles sont deux grandes filles à débarquer dans le proséminaire d'Alfred A. Schmid, professeur d'histoire de l'art auprès de la Faculté des lettres de l'Université de Fribourg, au printemps 1962 sauf erreur, soit pour le semestre dit alors d'été : une blonde et une brune, vêtues et coiffées comme des femmes d'un autre milieu que celui des étudiantes. La brune est Marie-Thérèse Julmy, originaire de Jaun, donc de la Gruyère germanophone par son père, mais valaisanne par sa mère, née Mudry, patronyme répandu sur le plateau de Crans-Montana sur Sierre dans le Valais central. Native de Sion, Marie-Thérèse maintient quelques liens avec cette famille, au-delà de ses pérégrinations de jeune diplômée de l'École secondaire. Son séjour à Berlin l'a familiarisée avec l'allemand. Cela l'encourage très certainement à suivre les cours du professeur Schmid, donnés en allemand, alors qu'au proséminaire et au séminaire chaque participant est habilité à parler sa langue maternelle.

Sa sociabilité naturelle vaut très tôt à la nouvelle étudiante des relations qui l'orientent du côté du patrimoine architectural et de l'artisanat d'art. D'une part, Alfred A. Schmid devient président de la Commission fédérale des monuments historiques, charge non lucrative mais très convoitée par les principaux acteurs du monde helvétique de la conservation et restauration architecturale et artistique. Dès lors, le professeur Schmid suggère souvent à ses étudiants de choisir un sujet dans ce domaine pour leurs mémoires de licence ou pour leurs thèses de doctorat. On y reviendra plus loin.

Portrait de Marie-Thérèse Torche-Julmy.
© Primula Bosshard.



D'autre part, Pro Fribourg, association pour la sauvegarde de la cité historique et artistique de Fribourg, est fondée sous la houlette d'un passionné, Gérard Bourgarel, Genevois sensible aux qualités urbanistiques et architecturales de la Basse – comme on appelle familièrement l'ensemble des quartiers bordant la Sarine – et particulièrement attaché à l'empreinte populaire de sa structure sociale. Cette initiative d'un type encore rare en Suisse ne manque pas de susciter un vif intérêt auprès de la Valaisanne au patronyme fribourgeois, qui est l'une des premières étudiantes et étudiants à se «risquer» à louer un appartement au pied du quartier de l'Auge. Mieux : son dynamisme l'engage à ne pas reculer devant l'occasion d'acquérir peu après, avec l'aide de ses parents, la maison même où elle vient d'élire domicile. C'est peu dire qu'elle fait école car, sans parler d'affluence à proprement parler, l'installation de nombreux étudiants favorise la popularité de lieux depuis longtemps considérés comme populaires dans une acception peu flatteuse du terme. La maison de la Place du Petit-Saint-Jean devient un cas exemplaire avec ses locataires, étudiants comme la propriétaire, à des conditions adaptées à leurs moyens.

Château d'Amman à Epesses, avec Hermann Schöpfer. © Service des biens culturels Fribourg.



Côté études, le *cursus* de Marie-Thérèse se poursuit avec des parenthèses sans effet négatif, comme les visites de sites et de monuments éloignés

de Fribourg, mais auxquels les véhicules privés de collègues et d'amis permettent d'accéder plus facilement qu'en recourant obligatoirement aux transports publics.

PASSIONNÉE D'OBJETS ANCIENS

L'attrait du monde des antiquités lui procure, d'autre part, une diversion et un complément à l'enseignement académique. Son penchant pour la conservation des objets anciens lui aurait valu une certaine reconnaissance aujourd'hui, où la désertification presque totale du marché des «antiquités» a fait place au seul monde luxueux des ventes d'objets et d'œuvres d'art les plus coûteux. Meubles surtout, mais aussi vaisselle et autres objets de temps révolus toujours utiles ou utilisables cependant, gagnent progressivement toute la partie de la maison habitée par sa propriétaire.

Le choix des poèles en céramique comme sujet de recherche n'est donc guère étonnant. Elle étend son recensement systématique à tout le canton de Fribourg, s'intéressant non seulement à leur forme, à leur décor, à leur iconographie et à leur date, mais également aux ateliers qui les ont produits ainsi qu'aux aspects économiques et sociaux de ce «marché de niche».

Ça n'a pas été le moindre des mérites de Marie-Thérèse que de s'atteler au repérage et à l'identification de tous ces objets, la plupart méconnus, répartis entre édifices publics et semi-publics. Dans son projet, elle sait gagner la confiance des propriétaires les plus méfiants. Elle peut ainsi visiter les anciennes maisons patriciennes et bourgeoises de la capitale et des petites villes du canton, mais également les «maisons de campagne» qu'on qualifie aujourd'hui de «châteaux» alors que la plupart sont des manoirs bâtis au cœur de domaines propriétés des familles patriciennes de la ville de Fribourg.

Pour ses pérégrinations, elle acquiert un scooter, une Vespa 150, sur lequel elle parcourt le territoire en quête des poèles en catelles jusque dans les cures du canton. La belle publication de ce travail dont l'utilité est incontestable constitue alors le point d'orgue du temps des études.

Et c'est encore avec la céramique qu'elle revient à la recherche en entreprenant durant le temps de sa retraite l'étude de la faïence domestique produite par des ateliers fribourgeois à la fin de l'Ancien Régime et au début du XIX^e siècle, travail couronné par une publication et une exposition.

Pour revenir à ses études, tandis qu'elle achève son doctorat, on la mandate en 1971 pour établir un inventaire rapide du Musée gruérien, dans

le but d'en estimer la valeur d'assurance ! Urgence et opportunité n'en finiront plus d'imposer la cadence et les missions de l'historienne de l'art. Dans ce canton qui ne dispose encore d'aucune loi sur la protection des biens culturels, tout est à inventer. Le travail en équipe d'abord et quelle équipe ! Elle engage dans cette aventure Marie-Claire Favre, Yvonne Lehnher, Franz Wuest, Hermann Schöpfer, Brigitta Schmedding et Georg Carlen. Et quelle collection ! Un bric-à-brac de quelque 9000 objets à recenser, identifier, mettre en fiche et estimer. Durant toute sa carrière, l'historienne de l'art insistera sur la valeur des inventaires rapides et des équipes soudées par la passion de leur métier. Et combien de fois ne nous a-t-elle pas demandé avec inquiétude, au retour d'un recensement : « Où en est l'inventaire du patrimoine religieux, des villes médiévales, des châteaux ou des maisons bourgeoises ? ». Elle mit d'ailleurs sur pied le premier recensement architectural de la ville de Fribourg, maison après maison, au gré des chantiers.

LE TERRAIN D'ABORD

Le 12 mars 1971, la télévision suisse romande tourne, pour le magazine Croquis, un reportage sur l'inventaire de la rue d'Or. Etienne Chatton vient d'être nommé conservateur des monuments historiques, le premier engagé à plein temps à ce poste. Hermann Schöpfer a été choisi pour succéder à Macel Strub au poste prestigieux de rédacteur des monuments historiques de la Suisse dans le canton de Fribourg. On le voit relever des mètres de moultures au conformateur. Avec Jean-Pierre Anderegg, choisi en 1972 pour dresser un premier recensement du patrimoine rural du canton, ces trois pionniers posent ici les bases de la conservation du patrimoine dans le canton. Marie-Thérèse Torche les rejoindra un peu plus tard, après un détour à Genève, comme assistante conservatrice au Musée de l'Ariana, le musée suisse de la céramique. La rédaction puis la publication de sa thèse en 1979 lui ont permis d'entrer dans les demeures les plus secrètes et les plus riches en histoire de la ville et du canton. Mais à quoi bon recenser, si on ne peut pas sensibiliser les propriétaires à la valeur du patrimoine dont ils sont les dépositaires, ni établir des garde-fous pour leur préservation. Marie-Thérèse fut d'une génération qui a privilégié le travail (et le combat) sur le terrain, multipliant les conférences, les visites guidées, les articles dans les journaux locaux autant que dans les publications de référence. Au service de l'État, elle avait l'avantage de

En voyage. © Stéphanie Torche



bien connaître le landerneau politique (elle fut aussi députée). La loi du 7 novembre 1991 sur la protection des biens culturels permit de donner, enfin, un cadre légal solide à la conservation du patrimoine fribourgeois. De tous les combats qu'elle a menées au sein du Service des biens culturels, en tant qu'adjointe à deux chefs de service, nous ne mentionnerons que quatre exemples significatifs : la restauration des églises de Montbo-

von (1997), de Cugy (1998), de La Roche (1996) et d'Orsonnens (1995-2002). À une époque où les paroisses rêvaient encore d'églises blanches, elle leur a imposé la pratique des sondages et a réussi à les convaincre de la valeur de ces sanctuaires comme ensembles. Après la restitution de son décor d'architecture, l'église de Montbovon a retrouvé son unité. En s'appuyant sur les recherches d'Hermann Schöpfer, elle a réussi à sauver le mobilier liturgique néogothique de Cugy, que d'aucuns se complaisaient encore à dénigrer. À Orsonnens enfin, elle a défendu avec conviction la sauvegarde de cette œuvre d'art total dont elle avait compris avec quelques-uns – dont le regretté Patrick Rudaz – l'importance européenne. Les combats furent parfois homériques, à la hauteur des enjeux, menés avec la conviction des prophètes et le courage des pionnières. Dans les voyages et la fréquentation assidue des grandes expositions qui sont, disait-elle, la meilleure des formations continues, elle a trouvé sans doute la force de défendre non seulement le patrimoine, mais également son métier et le travail scientifique de ses collègues. Marie-Thérèse fut pour nous une historienne de l'art solaire comme on n'en fait plus !

G. C. & A. L.